



4% pour les retraites du régime général

Le compte n'y est pas !

Durant sa campagne présidentielle le Président Emmanuel MACRON, avait promis « d'indexer » les retraites. Cela laissait entendre que le niveau de retraite suivrait l'évolution des prix à la consommation de manière à préserver le pouvoir.

Il n'en est rien, au contraire un flou apparaît dans le dispositif d'application.

En effet la 1^{ère} Ministre Elisabeth BORNE annonce une revalorisation de 4% de la partie régime général des retraites dès le 1^{er} Juillet, alors que l'indice des prix était en hausse déjà de 5,2 % sur un an fin Mai. L'INSSE et la Banque de France projettent une inflation de 7 à 8% d'ici Décembre.



La 1^{ère} Ministre considère que la revalorisation de 1,1% au 1^{er} Janvier 2021 est à prendre en compte. Sauf que la hausse de Janvier répond pour 2020 avec une inflation qui était de 2,8%, se traduisant par une nouvelle perte du pouvoir d'achat pour les retraités.

Quant au nouveau Ministre du Travail il précise que cela rentrerait dans la future loi sur « le pouvoir d'achat » qui sera présentée à l'Assemblée Nationale, en précisant que l'augmentation des retraites s'appliquerait à partir du versement d'Août prochain.

De plus, certains au Gouvernement portent l'idée d'une revalorisation non pas uniforme, mais ciblée en fonction des niveaux des pensions de retraites.

D'autre part, après une revalorisation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO de 1% en Octobre 2021 pour une inflation de 2,8%, rien n'est prévu d'ici Novembre. Sachant que la part des retraites complémentaires pour un retraité du privé représente entre 40 et 60%. C'est un nouveau recul qui se profile !

Avec les sous-revalorisations par rapport à la hausse des prix, conjuguées à la hausse de 1,83% de la CSG sous Macron, les retraités ont perdu depuis 2013 en moyenne 1 mois de retraite sur 12 mois.

Alors 4% ne fait pas le compte au regard du retard pris. En effet, tous les retraités sont concernés par les politiques qui, depuis plus de 10 ans, n'ont pas transformé les retraités en privilégiés mais en victimes des choix gouvernementaux et patronaux.

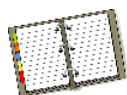
Cette situation est vraiment insupportable ! En effet, avec les spéculations qui favorisent l'inflation et battent des records sur le pétrole, le gaz, les matières premières et les produits agricoles, ce sont les résultats financiers des entreprises du CAC 40 qui explosent avec 160 Milliards et des dividendes qui enrichissent les actionnaires.

De même ce ne sont pas les chèques inflation qui vont aider durablement les retraités. Ces chèques ressemblent à des caches-misères.

- C'est 300€ dès maintenant avec un « effet rétroactif au 1er Janvier 2021 ».
- Rattrapage de 5,2% au 1er Juillet correspondant à l'inflation du régime général et complémentaire AGIRC-ARRCO.
- Pas de retraite en dessous du SMIC.

Les mobilisations unitaires du 2 Décembre, 24 Mars et 2 Juin avec des retraités rassemblés et déterminés, ont montré leur colère et leur volonté d'être entendus sur leurs exigences d'augmentation des retraites ainsi que pour un développement des services publics de proximité et des moyens pour la santé.

L'UFR Métaux propose que, dès la rentrée, les retraités de la métallurgie avec leurs syndicats CGT participent à la journée nationale de mobilisation CGT le 29 Septembre 2022 et construisent une initiative devant le siège l'ARGIRC-ARRCO courant Octobre.



Donnons-nous rendez-vous à la rentrée !

✂ - - - - -

Bulletin d'adhésion

Nom : **Prénom :**

Adresse :

.....
.....

Email : @

Portable :

A renvoyer par mail : ufr@ftm-cgt.fr

Par courrier : FTM CGT – Secteur UFR – Case 433 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil Cedex